DÉLIBÉRATION

Réseau de chaleur du Val de l'Aurence - Avenant relatif au calcul des pénalités financières suite à l'arrêt de fourniture de chaleur de la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - *Publié le 24 Décembre 2024*

Délibération du 18 décembre 2024

30_2.pdf
(.pdf, 214,5 Ko)

TÉLÉCHARGER